

Institut royal des Sciences
naturelles de Belgique

Koninklijk Belgisch Instituut
voor Natuurwetenschappen

BULLETIN

MEDEDELINGEN

Tome XXXII, n° 4
Bruxelles, janvier 1956.

Deel XXXII, n° 4
Brussel, januari 1956.

CONTRIBUTION
A LA CONNAISSANCE DES STAPHYLINIDAE.

XXXV. — Deux *Jeanneliusa* nouveaux du Congo Belge,

par Gaston FAGEL (Bruxelles).

Ce genre très curieux n'est connu que par 4 espèces, appartenant à la faune d'Afrique orientale, *Jeanneliusa Chappuisi* BERNHAUER (génotype) et *Jeanneliusa Arambourgi* BERNHAUER, du Kenya, *Jeanneliusa conspicua* SILVESTRI, de la Somalie et *Jeanneliusa Giaquintoï* PATRIZI.

Suivant les auteurs, ou du moins la présomption des auteurs, les *Jeanneliusa* seraient myrmécophiles ou termitophiles. En fait les quelques rares exemplaires connus furent capturés à la lumière. Ce moyen de récolte permet parfois de recueillir des espèces qui ne se rencontrent jamais in situ, mais par contre ce procédé est la négation de tout renseignement biologique. Il est vrai que les spécimens figurant dans la plupart des récoltes n'en portent non plus pas ! Cependant il est remarqué que les espèces myrmécophiles et termitophiles essaient pendant les nuits chaudes et humides ce qui fait qu'elles forment toujours une notable partie des récoltes à la lumière.

La grande particularité des *Jeanneliusa* est la forte réflexion des côtés de l'abdomen, ce qui, chez certains spécimens, donne à celui-ci l'aspect d'une espèce de tube.

Second caractère très particulier, et même le plus intéressant, les ailes, au repos, ne sont pas repliées sous les élytres mais restent étendues ou faiblement pliées longitudinalement et placées dans la gouttière formée par les côtés de l'abdomen.

SILVESTRI a bien essayé de mettre cela en doute en affirmant que les spécimens, en mourant, n'ont pas eu le temps de replier les ailes sous les élytres, mais il figure cependant sa nouvelle espèce les ailes étendues sur l'abdomen !

Ceci est en contradiction avec le Prof. JEANNEL, qui a observé un *Jeanneliusa*, au repos, et à première vue l'a pris pour un Malacoderme, et par S. PATRIZI qui au premier abord le considérait comme *Ripiphoridae*. Ce dernier auteur en a conservé vivants, en tube, pendant plusieurs heures et aurait certainement noté si les ailes se repliaient sous les élytres.

Il est donc bien établi que les *Jeanneliusa* ne replient pas les ailes sous les élytres, au repos.

Nous ne voulons, pour le moment, discuter la position systématique du genre *Jeanneliusa* parce que la classification des *Aleocharinae* est entièrement à refaire, étant basée sur des caractères aussi peu phylogénétiques que la formule tarsale. D'autre part il ne faut pas oublier que la vie en commensalisme provoque des modifications morphologiques telles que parfois il faut un examen très détaillé pour discerner la parenté avec des formes épigées, à vie, disons, « normale ». Le cas est surtout troublant chez les espèces termitophiles.

Néanmoins l'opinion de BERNHAUER de placer le genre *Jeanneliusa* dans les *Hygronomini* nous semble curieuse. Nous retenons seulement la parenté certaine de *Jeanneliusa* BERNHAUER et de *Dorylocratus* WASMANN.

* * *

Jeanneliusa congoana n. sp. (fig. 1).

Entièrement jaune-testacé y compris les appendices, le disque céphalique à peine plus obscurci, sommet des mandibules nettement noir de poix.

Tête large, un peu plus large que longue (1,06), bord antérieur assez sensiblement encoché, de part et d'autre, pour l'insertion des antennes, intervalle rectiligne, clypeus très transverse, subtriangulaire, fortement renflé au milieu, tempes très convergentes, subdroites, légèrement incurvées vers la base, celle-ci légèrement concave, suite à la conformation du bord antérieur du pronotum, yeux très grands (1,63), mais ne dépassant pas le bord latéral de la tête, échancrés latéralement en angle très obtus, l'échancrure n'atteignant pas le 1/3 de la longueur de l'œil (vu latéralement); fortement et régulièrement convexe; assez brillante, téguments à microsculpture extrêmement fine, superficielle et fragmentaire, indéfinissable, ponctuation très fine, peu profonde mais cependant nette, régulièrement écartée de 3-4 diamètres; pas de pubescence discernable en dehors de la partie inféro-postérieure des tempes où existent quelques poils courts et subdressés (1).

Mandibules grandes, saillantes, inermes, dépassant nettement le niveau du bord antérieur du labre. Celui-ci trapézoïdal, à bord antérieur faiblement et largement échancré au milieu, en tuméfaction en avant du clypeus.

(1) Nous ne pouvons préciser si la pubescence discale a été « frottée » ou si elle n'a jamais existé.

Antennes grandes et fortes, atteignant la base des élytres :

- 1 : grand et scapiforme, nettement arqué, très légèrement élargi au sommet;
- 2 : allongé, 2 fois aussi long que large;
- 3 : nettement plus court, $1 \frac{1}{3}$ fois aussi long que large;
- 4 : légèrement transverse;
- 5-9 : un peu plus transverses;
- 10 : un rien moins transverse que le précédent;
- 11 : très allongé, acuminé au sommet;
longueur comparée des articles : 44 (non tenu compte de la courbure), 16, 8, 6, 6, 6, 6, 6, 6, 8, 27.

Pronotum beaucoup plus large que long (1,25), un peu plus étroit (0,94) mais sensiblement moins long (0,80) que la tête, très trapézoïdal, largeur à la base 0,74 de la largeur maximum, bord antérieur rectiligne sauf une légère saillie médiane correspondant à la concavité du bord postérieur de la tête, angles antérieurs peu arrondis, côtés très obliques, d'abord rectilignes puis se redressant sensiblement vers le $\frac{1}{3}$ postérieur, base légèrement arquée, angles postérieurs obtus; convexe, cependant nettement moins que la tête, pas de rebord latéral, base finement rebordée; microsculpture et ponctuation comme à la tête, avec, de part et d'autre, une rangée discale de 3 points nettement plus forts mais tout aussi superficiels que la ponctuation foncière, écartement entre ces rangées assez grand mais pas imponctué; pubescence comme à la tête (voir note infrapaginale).

Scutellum grand, triangulaire, à microsculpture nettement plus marquée qu'au pronotum, sans ponctuation visible ($\times 144$).

Elytres très transverses (1,59), bien plus larges (1,45) et plus long (1,14) que le pronotum, en pentagone très irrégulier, à peu près comme figuré pour *Jeanneliusa Arambourgi* BERNHAUER, épaules très nettes, un peu saillantes, côtés rectilignes, troncature terminale très profonde, angles suturaux fort déhiscent; encore moins convexes que le pronotum, avec un léger ensellement postscutellaire, base très nettement rebordée jusqu'au $\frac{1}{3}$ antérieur de la suture; un peu moins brillants que le pronotum ou la tête, microsculpture un peu plus nette, une zone postérieure, devant le bord oblique, à microsculpture en mailles très allongées, presque striolée, ponctuation de même force, profondeur et écartement qu'au pronotum; pubescence identique.

Abdomen submat à microsculpture dense mais indescriptible, ponctuation extrêmement fine et superficielle à peine discernable, pubescence jaune-doré, bien plus longue et plus forte qu'à l'avant-corps, couchée et dirigée vers l'arrière.

Pattes (en grande partie brisées) longues et grêles, semblables à celles figurées par les auteurs précédents.

Longueur : 4,2 mm.

Holotype. — Congo Belge : Lualaba, Kabongo (à la lumière), XI-1953 (Ch. SEYDEL), in coll. Musée royal du Congo Belge (Tervueren).

Ce magnifique insecte, malheureusement à pattes et antennes fort mutilées, ainsi qu'il arrive avec presque tous les exemplaires capturés au piège lumineux, étend loin vers le Sud la dispersion du genre *Jeanne-liusa*.

Le spécimen était collé avec la tête presque sous le thorax, nous l'avons décollé à l'eau ammoniacale et, chose curieuse, alors qu'il avait les ailes étendues sur l'abdomen et le cachant entièrement, en séchant, les ailes se sont placées « en torche » au milieu de l'abdomen et les parties latérales de celui-ci se sont fortement roulées, emprisonnant les ailes. Le fait semble intéressant à signaler et corrobore ce que figure S. PATRIZI (fig. I, II), à l'exception que notre spécimen avait les ailes étendues, à sec, tandis que celui figuré par notre collègue italien était en alcool.

Vu la valeur de cet unique exemplaire nous n'avons pas tenté une dissection. De toute façon aucun caractère sexuel secondaire n'était apparent.

Jeanneliusa longiceps n. sp. (fig. 2).

Entièrement jaune-testacé, sauf la tête qui est brun de poix. Tête nettement plus longue que large (1,26), bord antérieur très fortement encoché, de part et d'autre, pour l'insertion des antennes, intervalle triangulaire, très pointu à sa jonction avec le clypeus, celui-ci très triangulaire et fortement renflé, tempes en très faible courbe, très convergentes, sans étranglement collaire sensible jusqu'à l'insertion dans l'avant du thorax, yeux grands nettement plus longs que les tempes (1,14), ne dépassant pas le bord latéral de la tête, très fortement échancré latéralement en angle très aigu, l'échancrure atteignant mi-longueur de l'œil (vu latéralement); fortement convexe; assez brillante, téguments à microsculpture extrêmement fine, superficielle et fragmentaire, rayonnant quelque peu de la ponctuation, celle-ci extrêmement fine et superficielle, écartée de 2 à 4 diamètres; quelques rares poils courts et subdressés sur la partie inféro-postérieure des tempes (2).

Mandibules et labre comme chez l'espèce précédente.

Antennes grandes et fortes, dépassant le bord postérieur des élytres :

- 1 : grand et scapiforme, nettement arqué et visiblement renflé au sommet;
- 2 : allongé, près de 3 fois aussi long que large;
- 3 : bien plus court et sensiblement plus étroit que le précédent, à peine plus long que large;
- 4 : pas plus long que large;
- 5-9 : très légèrement transverses;

(2) Voir remarque pour l'espèce précédente.

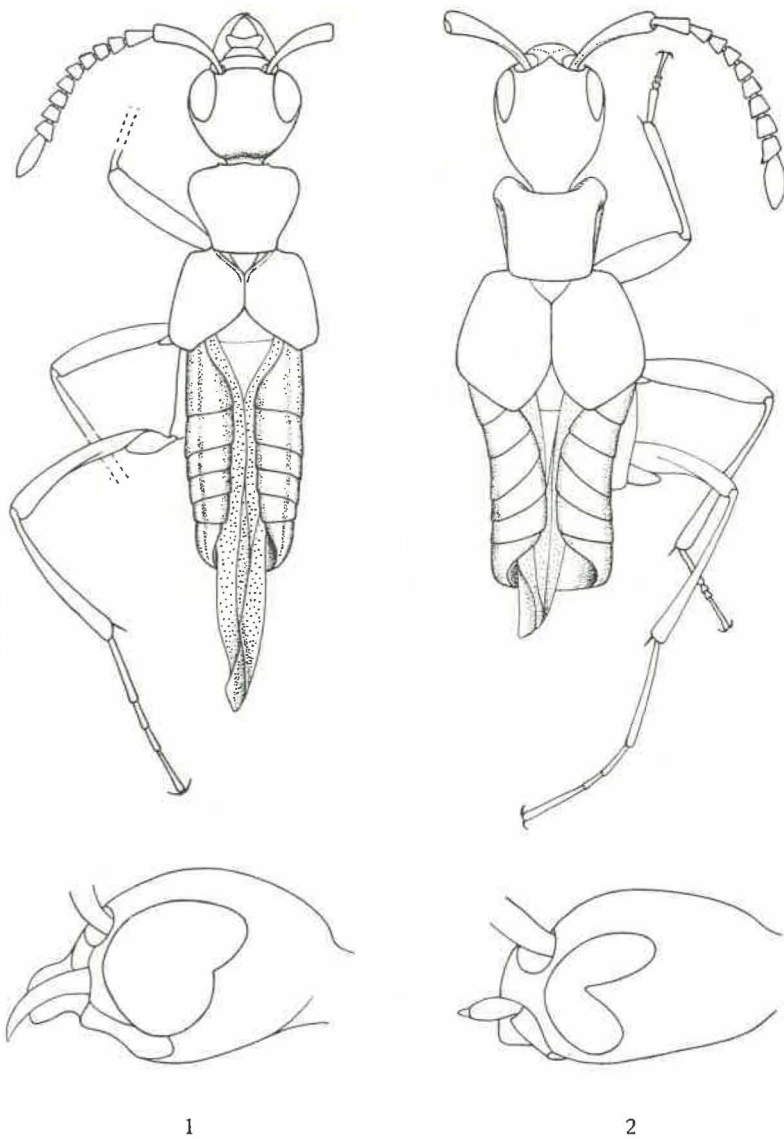


Fig. 1. — *Jeanneliusa congoana* n. sp. :
silhouette ($\times 16$ env.) et vue latérale de la tête ($\times 36$ env.).

Fig. 2. — *Jeanneliusa longiceps* n. sp. :
silhouette ($\times 21$ env.) et vue latérale de la tête ($\times 36$ env.).

- 10 : pas plus long que large, bord terminal nettement oblique par rapport à la base;
- 11 : allongé-ovalaire, acuminé-arrondi au sommet;
longueur comparée des articles : 45 (non tenu compte de la courbure), 20, 10, 8, 7, 7, 7, 7, 8, 20.

Pronotum peu plus large que long (1,07), aussi large (1,00) mais bien plus court (0,71) que la tête, trapézoïdal, cordiforme, largeur à la base 0,83 de la largeur maximum, bord antérieur largement et profondément creusé par une encolure encadrée, de part et d'autre, par une forte saillie arrondie, pas d'angles antérieurs, côtés arrondis en avant, puis, à partir du 1/4 antérieur, convergents en courbe faible mais sensible, base légèrement arquée, angles postérieurs subdroits, arrondis au sommet; nettement moins convexe que la tête, une légère dépression au bord antérieur de part et d'autre de la ligne médiane, pas de rebord latéral, base finement rebordée; moins brillant que la tête, microsculpture plus sensible mais toujours superficielle, formant sur le disque des mailles allongées dirigées obliquement, ponctuation encore moins sensible qu'à la tête, avec de part et d'autre, un seul point discal plus fort; pubescence comme à la tête.

Scutellum grand, triangulaire, arrondi au sommet, sans ponctuation ni microsculpture appréciable ($\times 144$).

Elytres très transverses (1,51), beaucoup plus larges (1,56) et sensiblement plus longs (1,10) que le pronotum, en pentagone irrégulier, épaules très nettes mais non saillantes, côtés faiblement arqués, troncature terminale très profonde; très faiblement convexes, base non rebordée; moins brillants que le pronotum, microsculpture extrêmement fine mais nette, en mailles subisodiamétrales, ponctuation presque imperceptible; pubescence comme à l'avant-corps.

Abdomen submat, à microsculpture très dense, mais superficielle et indéfinissable, pubescence jaune-doré, longue, forte et couchée, dirigée vers l'arrière.

Pattes comme chez les autres espèces du genre, les tibias s'épaississant sensiblement vers le sommet.

Longueur : 3,4 mm.

Holotype. — Congo Belge : Ituri : Kasenyi (lac Albert), à la lumière (piège U.V.), 26-VI-1953 (J. VERBEKE, Mission pour l'étude des lacs Kivu-Edouard-Albert, n° 4085), in coll. Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

TABLE DES ESPÈCES CONNUES A CE JOUR (3).

1. Tête nettement plus longue que large	<i>longiceps</i> n. sp.
— Tête plus large que longue	2
2. Pronotum très cordiforme, à bord antérieur avec lobes latéraux très nets	3
— Pronotum trapézoïdal, à bord antérieur sans lobes latéraux très marqués	4
3. Tête très fortement étreécie en arrière, subtriangulaire	<i>Chappuisi</i> BERNHAUER.
— Tête bien moins étreécie vers l'arrière, subarrondie	<i>Arambourgi</i> BERNHAUER.
4. Rebord basilaire des élytres très net, se prolongeant en arrière du scutellum	<i>congoana</i> n. sp.
— Base des élytres non rebordée	5
5. Antennes déliées, sans aucun article transverse	<i>Giaquintoï</i> PATRIZI.
— Antennes épaisses, à articles intermédiaires nettement transverses	<i>conspicua</i> SILVESTRI.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

- BERNHAEUER, M. et JEANNEL, R., *Trois Staphylinides remarquables de la colonie du Kenya*. (Rev. franç. d'Ent. II, 1936, fasc. 4, pp. 213-218.)
- PATRIZI, S., *Contribuzioni alla conoscenza delle formiche e dei mirmecofili dell'Africa orientale. VII. Jeanneliusa Giaquintoï n. sp. et note circa il genera Dorylocratus* WASM. (Boll. dell' Ist. ent. Bologna, XVII, 1950-51, pp. 259-267.)
- SILVESTRI, F., *Contribuzioni alla Conoscenza dei Mirmecofili III. Descrizione di una nuova specie di Jeanneliusa BERNHAUER (Staphylinidae Coleoptera) della Somalia*. (Boll. Lab. entom. agraria Portici VI, 1946, pp. 5258.)

INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE
ET
INSTITUT DES PARCS NATIONAUX DU CONGO BELGE.

(3) Les espèces décrites précédemment sont reprises ici suivant les description et figuration.

